

## RAPPORT ET BILAN DE L'ANNEE 2024

### PREMIERE PARTIE : RAPPORT DE L'ACTIVITE DE LA COMMISSION NATIONALE JURIDIQUE :

Le procès-verbal de l'assemblée générale de la **Commission Nationale Juridique** permet de documenter toute information nécessaire ainsi que les décisions ordinaires et/ou extraordinaires prises durant la saison écoulée. Celle que nous venons de vivre a été particulièrement dense, complexe et particulièrement abscons c'est à dire difficile à comprendre et obscure.

Il a été déposé et répondu à **48** questions provenant de la France entière et des départements et territoires d'Outre-Mer.

Il est à souligner un phénomène particulier de ce mandat écoulé, c'est à dire le nombre croissant de litiges, de conflits et de polémiques dans notre cadre fédéral. On a l'impression que les activités sportives de notre fédération sont secondaires, ce qui apparait comme le plus important c'est la résolution des litiges. Tout un chacun est concerné, qu'il s'agisse de licenciés, de comités directeurs de club, d'OD et même de structures nationales. Il s'agit sûrement d'un fait de société, reflet peut être de notre nation actuellement, mais on peut se poser la question de savoir où s'arrêteront ces démarches, qui dans certains cas, dépassent le cadre fédéral pour se retrouver devant des institutions ministérielles qui peuvent donner leur avis ou bien encore devant des tribunaux.

Ce bilan chiffré de 48 interrogations (pratiquement au moins une par semaine, 7 interrogations dans des domaines variées à savoir basé sur l'éthique (très à la mode) , les EPI, l'engagement républicain, les reconnaissances de dette, chartes, etc..., puis 7 contrôles de statuts et règlements intérieurs avec évidemment des correspondances en cascade pour de plus amples explications surtout au moment des assemblées générales, 5 conventions de partenariat liées essentiellement à des carrières et plan d'eau, 4 avis important liés malheureusement à des accidents de plongée faisant apparaitre des problèmes de responsabilité et d'assurance, 1 avis sur une thèse d'un expert-comptable lié à la comptabilité dans une structure commerciale, 1 déplacement à PARIS au Ministère des Sports qui portait sur des informations liées à l'Ethique et la Déontologie, 2 conférences portant sur le rôle et la responsabilité des présidents de club,( ces interrogations portant essentiellement sur des co-voiturages avec des enfants

mineurs, et enfin x... appels téléphoniques ou mails sans grandes importances juridiques (à raison de 3 à 4 par semaine). Il apparait important et intéressant de développer ces interventions portant sur la présidence d'un club, car nombreux sont les présidents qui ne sont pas performant dans la gestion d'un club et qui ignorent totalement les nuances de fonctionnement.

Il est temps pour moi, ayant atteint l'âge de 20 ans et 60 ans d'expérience, de laisser la place à un successeur plus jeune qui devra consacrer beaucoup de son temps au service de la Fédération car il en faut. Je ne vous cache point que si j'avais été amené à prendre la responsabilité de ma commission durant mon activité professionnelle il y a bien longtemps que je n'aurai pas eu le plaisir d'être parmi vous, par-contre en bon retraité, cela m'a permis quand même de faire travailler mon cerveau et de repousser le plus possible les agressions de la sénilité et d'Alzheimer.

Je vous remercie

**Antoine MERLE, Président de la Commission Nationale Juridique**

## DEUXIEME PARTIE : BILAN DE LA COMMISSION NATIONALE JURIDIQUE

Les activités de la Commission Juridique s'analysent de la manière suivante :

### 48 questions

- **AUCHEL.** Révocation d'un CD dans une association.
- **BERRY :** Conseil disciplinaire d'un club vis-à-vis d'un MF 1
- **BERRY :** Suite. Procurations pour un vote. Incidences.
- **LA REUNION.** Accident. Jambe coupée par une hélice.
- **CODEP 2 A. :** Membre d'une SCA candidat dans un CODEP
- **CAMBRAI :** Adhésion à un club et renouvellement de licence.
- **NANTES :** Plus de 2 plongées par jour à l'étranger. Risques.
- **SARTROUVILLE :** Pas de CACI pour une demande de licence. Difficulté de trouver un médecin.
- **ARCACHON :** Responsabilité d'un DP pour l'apnée. Faut-il un DP pour le Hockey sous-marin ?
- **CNA ( ?) :** Couverture assurance pour l'apnée. Responsabilité
- **COMMISSION APNEE :** Contrat de formation de MF 1 (particulier licencié)
- **CACI :** Hors délais. Conséquences pour responsabilité
- **MEYZIEU :** piscine : maitre-nageur et DP
- **NIMES :** mutualisation des compétences
- **MONTLUCON :** caution et location. Nuances
- **GSM (83) :** Appartenance matériel. Affiliation. Club omnisport
- **OMNISPORT ( ?) :** Qui est président
- **COMITE OCCITANIE (66) :** Une personne morale peut-elle être présidente
- **COOPTATION ( ?) :** CD incomplet. Cooptation possible ? (Club inconnu)
- **LA REUNION : DIVING et DIVING REUNION ISLAND :** Concurrence déloyale sur l'appellation
- **APLH :** (50,00 €) : annulation de stage Perte des arrhes
- **LILLE :** adhésion club fédéral et dépendance à une SCA
- **DOUBLE AFFILIATION :** pour un même club FSGT et FFESSM
- **CODEP 87 :** droit à l'image
- **DP (Est) Rappel du rôle d'un DP (intermédiaire d'un avocat)**

- **BRETAGNE** : droit à l'image
- **LANGOIRAN** : EPI : gants, bonnets, protège bouche
- **CSA (47)** : comment exercer son activité d'apnée. Risques. Réglementation pour un mineur ?
- **DEFISCALISATION** : chronologie, cerfa. Marche à suivre.
- **PERPIGNAN (Catalane)** : honorabilité et honorariat
- **SCA – DP** : autorisation – nomination en présence de plusieurs éventuels DP
- **ANDERNOS – LOUBINE** : renouvellement d'adhésion ; Arrêt de la Cour de Cassation.
- **MINISTERE JEUNESSE ET SPORTS** : bateau de plongée
- **BATEAU** : RESPONSABILITE – PERMIS : Création club professionnel
- **CPALB GRAND LAC** : maitre-nageur obligatoire en piscine ou pas
- **PLONGEE A L'ETRANGER** : sortie club ou pas (échanges important). Réglementation à respecter. Code du Sport.
- **MOIZET MF1** : moniteur incapable pour cause maladie. Refus d'activités
- **TOURS – Université** : rapport entre club et université. Appartenance de matériel
- **CASC** : refus d'adhésion (question récurrente)
- **NORMANDIE** : remboursement frais de stage non fait.
- **RENOUVELLEMENT LICENCE** : décision Cour de Cassation
- **NOUVELLE AQUITAINE** : qui vote club au sein d'un club omnisport
- **LAFONT – JURIDICA** : explication sur accident. Echanges de correspondances
- **LA REUNION – le port** : autorisation d'occupation. Etude du contrat.
- **SPORT SANTE** : interrogation pour prise en charge de frais (cf. secrétariat fédéral)
- **NOUVELLE AQUITAINE** : refus de renouvellement d'adhésion (Bassin d'Arcachon)
- **CODEP 71** : droit de vote pour un non licencié dans un club par un membre adhérent
- **S.... CLUB (Méditerranée)** : **commodat**, suite accident de bateau, mise à disposition d'un bateau par un particulier licencié.

## **7 interrogations diverses demandant des recherches avec réponses adaptées :**

- **Réapparition** d'un membre du Comité Directeur démissionnaire qui veut être réintroduit..
- **Charte**, Charte des Encadrants, Enseignants, Entraîneurs, Juges et Arbitres de la FFESSM. (Question posée par le Comité Directeur National)
- **Ethique** : harcèlement et violence. Marche à suivre.
- **EPI** : intervention pour du matériel ne figurant pas dans la convention européenne et non labellisé CE
- **Reconnaissance de dette** liée à un prêt effectué par un particulier en faveur d'une association,
- **Engagement républicain** non respecté, (lettre faite au Président). Demande de sanction. Marche à suivre.
- **Démissions** en cascade au sein d'un comité directeur. Que fait-on ?

## **7 contrôles de statuts et règlements intérieurs**

LA BULLE (Club Fédéral) : convention de partenariat, contrôle statuts et RFI  
ROUEN : Club Fédéral. Contrôler des procurations pour vote  
CS MARMANDE : contrôle modification des statuts et du RI  
Comté ESSONNE : RI contrôle  
PACA : contrôle statuts et RI (Comité et OD)  
GUADELOUPE (SCA). Contrôle conformité  
CS AGEN : révision statuts et RI. Acquisition d'un immeuble.

## **5 conventions et partenariat**

CARRIERE de MONTULAT (commodat – bail à durée limitée)  
TIV en POLYNESIE réglementation.  
Convention partenariat : « DES REQUINS ET DES HOMMES ».  
Convention d'apport financier lors d'un partenariat. Etude du contrat.  
Convention de partenariat « RAMOGE »

**4 avis pour accidents arrivés à l'étranger ou régions françaises lointaines** liés à des baptêmes (décès sous le bateau), accident de décompression en Indonésie, un accident par hélices de bateau à LA REUNION (intervention auprès de LAFONT), formulaires de responsabilité, intervention auprès d'un avocat à la suite d'un accident à CHERBOURG EN COTENTIN. etc.

**1 Avis sur une thèse d'Expert comptable** (comptabilité d'un centre de plongée) (Nom de la personne non indiqué par discrétion.

**1 Déplacement au MINISTERE DES SPORTS à PARIS** pour l'Éthique et Déontologie. Rapport effectué.

**2 conférences NOUVELLE AQUITAINE** concernant la réglementation fédéral et le rôle d'un Président de Club et Président Comité Départemental. Beaucoup d'ignorance sur ce rôle.

**X.... appels téléphoniques** soit 3 à 4 par semaines surtout en période d'AG. L'été c'est plus calme, je peux alors aller plonger...

Ainsi soit-il, et l'année n'est pas finie...sans compter également les interrogations qui ne font pas l'objet de diffusion aux membres de la commission du fait qu'elles sont dérangeantes pour eux et qu'elles proviennent souvent de licenciés qui me connaissent bien...

Antoine MERLE

Président de la Commission Nationale Juridique